

A V I S D ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

PROJET D'ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Par arrêté du 29 avril 2024, le Maire de la Commune de SAINT VALLIER DE THIEY a prescrit une enquête publique, ayant pour objet l'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune de SAINT VALLIER DE THIEY, qui aura lieu pendant seize jours consécutifs du lundi 10 juin 2024 à 8 h au mardi 25 juin 2024 à 17 h.

Mesdames Odile BOUTEILLER et Jocelyne GOSSELIN ont été désignées par Madame la Présidente du tribunal administratif respectivement en leur qualité de commissaire enquêteur titulaire et commissaire enquêteur suppléante pour conduire cette enquête.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du RLP est consultable :

- En version papier au siège de la commune de SAINT VALLIER DE THIEY, à l'accueil de l'Hôtel de Ville Place de l'Apié aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
- En version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://saintvallierdethiey.com>

Toute information sur l'organisation et le déroulement de l'enquête peut être demandée auprès du service urbanisme à la mairie de SAINT VALLIER DE THIEY, Place de l'Apié aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que par téléphone au 06.07.38.84.89 et à l'adresse électronique suivante : urbanisme@mairie-saintvallierdethiey.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre papier d'enquête publique mis à disposition à l'accueil du siège de la commune de SAINT VALLIER DE THIEY
- Par voie postale en adressant un courrier à l'attention de Madame le commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la Mairie Place de l'Apié, 06460 SAINT VALLIER DE THIEY à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique

La commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public dans les locaux en mairie de SAINT VALLIER DE THIEY, Place de l'Apié lors des permanences suivantes : le mercredi 12 juin 2024 et le mardi 25 juin 2024 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la commune de SAINT VALLIER DE THIEY, au service urbanisme ainsi que sur son site internet : <https://saintvallierdethiey.com> durant un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet d'élaboration du RLP, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation au conseil municipal

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le présent avis sera affiché à la Mairie de SAINT VALLIER DE THIEY et aux emplacements prévus à cet effet.